



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-René-de-Matane dans le cadre de l'exercice financier 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 soient soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le jeudi **20 JANVIER 2022, À 18 H 30**, en vidéoconférence ou en présentiel à la salle du conseil, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires des dépenses et recettes ainsi que sur le programme triennal des immobilisations 2022, 2023 et 2024, et ce, dans le cadre de l'exercice financier 2022. De plus, si le public a des questions, ces dernières devront être transmises à la direction par courriel : st-renedematane@lamatane.ca puisque les séances sont à huis clos, en considération de l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 présentement en vigueur (pandémie Covid-19).

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 du Code municipal du Québec.

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 10^e jour du mois de janvier 2022.

Joyce Bérubé,
La directrice générale
et greffière-trésorière,